

### Comité éditorial

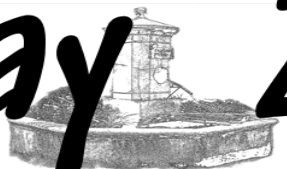
Jean-Michel Antoine  
Christian Chartier  
Enikö Hazard  
Nathalie Pierre  
Jean-Claude Riordé

### Contact Lay Z'Actu

Tél : 03 83 22 86 43

Mél : [contact.lay-zactu@lay-saint-christophe.fr](mailto:contact.lay-zactu@lay-saint-christophe.fr)

# Lay Z'Actu



JUILLET-AOÛT 2020 - N° 131

Le dicton du mois : *Quiconque se marie en août, souvent n'amasse rien du tout.*



## Calendrier de juillet à Lay-Saint-Christophe

Jusqu'au 3	Journée	Des travaux se déroulent sur la M32 entre Malzéville et Lay-Saint-Christophe, ils concernent la réfection de la couche de roulement et sont effectués par le département. <b>La circulation est coupée et une déviation est mise en place.</b>	Entre la rue Nancy et le rond-point de Pixérécourt	03 83 22 80 21
Du lundi 6 au vendredi 31	7h30 à 18h00	<b>Centre aéré sur le thème « Lay fait son cinéma ».</b> Chaque semaine un thème nouveau : Dessin animé, Comédie, Fantastique et Western.	École maternelle	03 83 22 80 21
Mardi 7	14h à 16h	<b>Permanence concernant l'implantation d'une antenne relais :</b> L'opérateur de téléphonie Free Mobile, qui souhaite installer une station-relais sur la commune, répondra à vos questions sur ce projet à l'occasion de deux permanences, les 7 et 9 juillet. Les Layens, Layennes seront accueillis individuellement dans ces créneaux horaires à la mairie.	Mairie	03 83 22 80 21
Mercredi 8	16h30	<b>Don du sang</b> organisé par l'EFS avec le concours des bénévoles de l'association familiale. Les stocks de sang sont au plus bas, il est important que le plus grand nombre possible de Layens donnent leur sang !	Salle Pierre Rotach	03 83 22 28 53
Jeudi 9	16h à 18h	Seconde permanence concernant l'implantation d'une antenne relais.	Mairie	03 83 22 80 21
Lundi 20	20h00	<b>Conseil municipal</b> (à confirmer).	Salle P-Rotach	03 83 22 80 21
<b>Aucun événement prévu en août.</b>				

### Les messes de la paroisse de la Sainte-Trinité

En juillet et août, pas de messe à Lay-Saint-Christophe, les messes dominicales de la paroisse de la Sainte Trinité seront célébrées à Saint-Michel le samedi à 18h00.

### Bibliothèque

Pour compenser ses deux mois d'inactivité, elle reste à la disposition des lecteurs, aux horaires habituels, jusqu'au samedi 25 juillet (sauf le samedi 11 juillet) :

- le mercredi de 15h30 à 18h30
- le vendredi de 16h00 à 19h00
- le samedi de 10h00 à 11h30

Reprise prévue le mercredi 2 septembre.

Le dernier numéro de la Gazette lorraine consacre un article très bien documenté aux papiers peints de la mairie. On peut consulter la gazette à la bibliothèque ([gazette-lorraine.com](http://gazette-lorraine.com)).

### Association Lo Scuron-Dom Calmet

L'art au village : appel à photos

L'expo de l'association Lo Scuron-Dom Calmet se déroulera les 14 et 15 novembre prochains sur le thème de l'**émoi des toits** : peintures, sculptures, poteries, pâte de verre, etc, mais aussi le traditionnel diaporama.

Si vous souhaitez que vos photos de beaux toits des régions de France soient incluses dans le diaporama, vous pouvez adresser vos photos à [artavillage-LSDC@outlook.fr](mailto:artavillage-LSDC@outlook.fr).

Si vous souhaitez en savoir plus sur les conditions pratiques de participation allez sur le site [scuron-calmet.fr/evenements](http://scuron-calmet.fr/evenements), rubrique « L'Art au Village ».

### Ça se passe à Lay ...

Le site de la commune vous propose depuis le début du confinement une nouvelle rubrique intitulée « Ça se passe à Lay ... ». Elle permet à tous les Layens de présenter leur quotidien, que ce soit en musique, en photo ou encore à travers des textes originaux ...

Un grand merci à Thierry Champougny pour avoir proposé cette rubrique et pour l'avoir alimentée régulièrement. Venez la découvrir, et n'hésitez pas à nous envoyer vos contributions (à voir sur [lay-saint-christophe.fr/actualites/ca-se-passe-a-lay](http://lay-saint-christophe.fr/actualites/ca-se-passe-a-lay)).

**Accueil de Loisirs**

**Lay fait son CINEMA**

Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans / Ecole Maternelle Charlemagne

**VIVE LES VAC...**

*Sois Acteur de tes Vacances !!!*

Du Lundi 6 au vendredi 31 Juillet 2020

**DESSIN ANIME** Du 6 au 10 juillet

**Comédie** Du 13 au 17 juillet

**FANTASTIQUES** Du 27 au 31 juillet

**WESTERN** Du 20 au 24 juillet

## Les activités sportives

### Foot - AS Lay-Bouxières

Les dates de reprise des entraînements comme les dates du premier tour de la coupe de France ne sont pas encore connues. Surveillez les infos sur le site du club : <https://www.aslaybouxieres.fr>.

### Les marches du vendredi (Association Familiale – Départ à 8h00 – Tél : 06 80 36 59 05)

L'association familiale reprend ses marches en mode « vacances », renseignements auprès de Frédéric Glodkowski au 06 82 91 24 17.

Le Foyer Rural de Bouxières-aux-Dames propose une nouvelle manière de découvrir notre terroir en proposant un circuit balisé ouvert tous les jours du mois de juillet. Ce circuit de 9 km, baptisé « **Avant des forêts** », traverse notamment notre commune et il parcourt le plateau du Grand Couronné afin de vous faire découvrir des lieux remarquables. A découvrir sur [bouxieres.com](http://bouxieres.com).

### Le rendez-vous des pongistes

Les dates de reprise des entraînements seront connues à la rentrée.

## Informations municipales et citoyennes

<b>Zone 30</b>	Afin de sécuriser nos accès et dans la continuité des zones 30 déjà existantes sur la commune, <b>une partie de la rue de Bouxières est désormais limitée à une vitesse maximum de 30 km par heure</b> . Rappelons que ces zones, introduites sur le territoire national en 1990, sont des espaces du territoire public routier au sein desquels la limitation de vitesse maximum est abaissée à 30 km/h pour l'ensemble des usagers y circulant, c'est-à-dire les cyclistes et tous les véhicules à moteur, des deux-roues aux transports en commun. L'objectif de ces zones 30 est de faciliter les interactions entre les différents usagers de la route et de sécuriser les piétons dans certaines zones.
<b>Déchets</b>	Pour vous assurer les meilleures conditions d'accès et préserver votre santé ainsi que celle du personnel chargé de vous accueillir, l'accès à la déchetterie se fait <b>exclusivement sur réservation</b> : <a href="http://bassinpompey.fr/dechetterie">bassinpompey.fr/dechetterie</a> Tous les déchets verts doivent être déposés à la <b>composterie qui est libre d'accès (sans rendez-vous)</b> . Ce principe restera en vigueur pendant la fermeture de la déchetterie pour travaux qui interviendra en septembre. La prochaine lettre du tri vous informera dans les prochaines semaines sur ce qui est prévu pendant cette fermeture. Par ailleurs, les sacs de tris (transparents et fermentescibles) disponibles en mairie et à l'accueil du Bassin de Pompey, sont distribués pour permettre le tri des déchets ménagers et uniquement à cet effet. Merci de ne pas faire de stock inutile !
<b>Plateau de Malzéville</b>	Vous l'aurez peut-être remarqué, des panneaux d'informations sont posés sur les chemins d'accès au Plateau de Malzéville. Ce site protège une des plus vaste pelouse calcaire du Grand Est. Ainsi, il est rappelé que ce site n'est accessible qu'à pied ou en vélo et que sa préservation dépend de notre respect des règles. Chaque panneau a été élaboré pour raconter l'histoire du site, alors n'hésitez pas à en faire le tour et à les découvrir.
<b>Attention aux cambriolages</b>	La gendarmerie et la police intercommunale nous signalent une <b>recrudescence des cambriolages et des vols</b> dans le village. Restez vigilants et signalez au commissariat ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.
<b>Opération tranquillité vacances</b>	Vous partez en vacances, peut-être avez-vous demandé à vos voisins d'être vigilants. Vous pouvez aussi remplir un imprimé <b>Opération Tranquillité Vacances</b> mise en place par la Sûreté Départementale qui assure des patrouilles de surveillance de jour et de nuit dans votre quartier. Vous trouverez le formulaire à la gendarmerie de Frouard ou en mairie (formulaire en ligne : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033</a> ).
<b>Horaires de tonte</b>	La loi concernant le bruit de voisinage du 31 décembre 1992 et du décret du 18 avril 1995, précise que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de santé publique). <b>L'utilisation des tondeuses à gazon et autres objets bruyants est tolérée :</b> - Les jours ouvrables de 8h00 à 20h00 - Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 - Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00
<b>Restez connectés !</b>	Pour tout savoir sur la commune et ses actualités, consultez le <b>site web</b> : <a href="http://www.lay-saint-christophe.fr">www.lay-saint-christophe.fr</a> et suivez le <b>compte twitter</b> officiel : <a href="https://twitter.com/LayStChristophe">@LayStChristophe</a>
<b>Lay Z'Actu chez vous</b>	N'oubliez pas que vous pouvez recevoir en début de mois, directement <b>dans votre boîte aux lettres électronique</b> , le nouveau numéro de Lay Z'Actu ! Les exemplaires papier restent évidemment toujours disponibles dans le village. Pour cela, inscrivez-vous sur : <a href="http://www.lay-saint-christophe.fr">www.lay-saint-christophe.fr</a> , rubrique Lay Z'Actu ! (Il y a déjà 150 abonnés, pas vous ?)
<b>Horaires d'ouverture de la mairie</b>	Lundi 9h00-12h00 et 14h00-17h00 Mardi 9h00-12h00 Mercredi 8h00-12h00 et 14h00-17h00 Jeudi 9h00-12h00 et 14h00-19h00 Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00 <b>Téléphone 03 83 22 80 21</b> ATTENTION : Dans le cadre de la période estivale les permanences des jeudis 6, 13 et 20 août ne seront pas assurées. Vous voulez rencontrer un élu, demandez un <b>rendez-vous</b> qui vous sera accordé rapidement.



### Agenda de septembre 2020

- Il n'y aura pas de brocante ni de cérémonie de remise des prix des maisons fleuries.
- Pour les journées européennes du patrimoine qui devraient se tenir les 19 et 20 septembre, Lay PatrimoineS espère pouvoir renouveler sa « folle journée » de 2019 avec une observation des oiseaux, une évocation des Layens célèbres, une visite de la Samaritaine et des papiers peints de la mairie.
- L'ensemble des associations devraient reprendre leurs activités → Ne ratez pas les numéros 132 et 132 bis de Lay Z'Actu qui vous informeront complètement.

